

## **Toutes les sources d'énergie sont-elles bonnes à prendre ?**

---

Le projet de création de l'usine d'agro-carburants Ecomotion sur le site du Grand Port Maritime du Havre vient d'obtenir un avis favorable du commissaire enquêteur de l'enquête publique.

Porté par les mêmes protagonistes que le projet de terminal méthanier, et celui retiré depuis peu de centrale à charbon, ce projet est une nouvelle fois le signe d'un opportunisme qui fructifie sur l'absence de politique énergétique nationale claire, cohérente et concertée.

Terminal méthanier et agro-carburants sont parés du titre de solution transitoire en « attendant » les changements de comportement et des avancées techniques suffisantes en matière d'énergies renouvelables. On surfe sur la vague du « nous devons changer » tout en rappelant que « tout n'est pas si simple et qu'en attendant, il faut bien... ».

Pourtant, on le sait, le provisoire a fâcheuse tendance à durer tant l'argent et les efforts déployés pour sa mise en œuvre nécessitent d'être rentabilisés et que notre capacité d'ubiquité reste faible.

Les pics de consommation d'électricité de ces derniers jours nous montrent une nouvelle fois que notre parc énergétique et nos choix en matière de systèmes de chauffage sont obsolètes pour ne pas dire dangereux. Sans compter qu'ils restent dépendants de la géopolitique. On le voit dans le conflit gazier entre la Russie et l'Ukraine. Le risque existe aussi au Sahel, qui fournit l'uranium nécessaire à nos centrales nucléaires...

Ces événements ne doivent pas laisser les coudées franches à tel ou tel opérateur mais doivent nous conduire avant tout à :

- définir une politique énergétique nationale, cohérente avec l'échelon européen
- mettre en œuvre sans tarder le principe des « trois 20 % pour 2020 » inscrit dans l'article 2 de la loi Grenelle : réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, 20 % d'économie d'énergie et 20 % d'énergies renouvelables dans le total de notre consommation
- décliner cette exigence au niveau régional, en exigeant notamment que les projets portés par les uns et par les autres fassent la preuve de leur adéquation avec cette exigence

*Le groupe des élus Verts  
au Conseil Régional*